



## CRITERIUM FEDERAL - Echelon départemental

**3EME TOUR**

**Samedi 27 janvier 2024**

**HORAIRES : Ouverture de la salle à 13h00**

**Catégories Benjamins, Minimes et Cadets : Fin du pointage : 13h15 - Compétition de 13h30 à 17h.**

**Tout joueur absent à l'heure de fin du pointage sera considéré absent pour toute la compétition**

Il est impératif d'avertir le plus tôt possible les juges arbitres et le responsable de la compétition en cas de forfait. Pour tout forfait signalé après le mercredi précédant la compétition, le joueur aura jusqu'au mercredi suivant pour justifier de son forfait (§ 6 - Forfait du règlement du Critérium échelon départemental)

**Rappel : Pour les catégories -15, -13 et les féminines, la montée en division régionale n'est pas obligatoire si elle n'entre pas dans votre projet sportif. Pour la catégorie -11, pas de montée en régionale mais possibilité de monter en catégorie minimes départementale.**

**Dans ce cas le joueur doit transmettre sous 8 jours, l'annexes 4 et 5 du règlement du Critérium Régional au responsable du critérium départemental**

### RESPONSABLE DE LA COMPETITION

**Franck RISSER**

[risser.franck@gmail.com](mailto:risser.franck@gmail.com)

Portable : 06.15.13.50.37

## 3ème Tour - LIEU DE COMPETITION

### Club de PAU

Stade Jean Mermoz  
29, avenue de Lons

64140 BILLERE

### JUGES ARBITRES

**Frédéric POCHELU**

[fredo.pochelu@orange.fr](mailto:fredo.pochelu@orange.fr)

**Franck RISSER**

#### Diffusion :

Joueurs

Juge-Arbitres

Club organisateur

Responsables de clubs

Responsable de la compétition

Commission sportive